

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 



Rapport d'activités 2023-2024

Comité des usagers de Montmagny-L'Islet



1. IDENTIFICATION

Nom du comité des usagers :

Comité des usagers de Montmagny-L'Islet

Nom de l'établissement (CISSS ou CIUSSS) :

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Coordonnées

Adresse postale du comité :

22, av. Côté, bureau B-171, Montmagny (Québec) G5V 1Z9

N° de téléphone du comité :

418 248-0639 poste 25728

Courriel du comité :

cuml.ciiss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Indiquez le nom des comités de résidents actifs

- Comité de résidents du CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli
- Comité de résidents du CHSLD de Sainte-Perpétue
- Comité de résidents du CHSLD de Saint-Eugène
- Comité de résidents du CHSLD de Cap-Saint-Ignace
- Comité de résidents du CHSLD de Montmagny
- Comité de résidents du CHSLD de Saint-Fabien-de-Panet

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Il me fait grandement plaisir de vous présenter le rapport d'activités de l'année 2023-2024. Vous serez en mesure de constater un nombre impressionnant de réalisations dans le bilan qui suit.

3. PRIORITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

- Publication du Journal le VieLien
- Publipostage d'encarts dans tout notre territoire et prix RPCU pour ce projet
- Distribution du calendrier des droits 2024
- Bonification de notre page web du CISSCA
- Développer et entretenir des partenariats avec d'autres organisations de défense des droits
- Accompagner et soutenir les comités de résidents

4. COMPOSITION ET PORTRAIT DES MEMBRES			
<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Usager ou Autre (précisez)</i>	<i>Fonction</i>
Lise	M. Vachon	Usagère (représentante la population)	Présidente
Raymond	Paré	Usager (représentant la population)	Vice-président
Renée	Grégoire	Usagère (représentante la population)	Secrétaire
Brigitte	Caron	Usagère (représentante la population)	Trésorière
Diane	Caouette	Usagère (représentante la population)	Membre régulier
Michel	Coulombe	Usager (représentant la population)	Membre régulier
Robert	Pelletier	Usager (représentant la population)	Membre régulier
Jovette	Cloutier	Représentante CR CHSLD de Montmagny	Membre régulier
Hélène	Caron	Représentante CR CHSLD de Saint-Eugène	Membre régulier
Francine	Thériault	Représentante CR CHSLD de Sainte-Perpétue	Membre régulier
France	Caouette	Représentante CR CHSLD de Cap-Saint-Ignace	Membre régulier
Suzanne	Brisson	Représentante CR CHSLD de Saint-Fabien	Membre régulier
Denise	Morneau	Représentante CR CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli	Membre régulier



5. COORDONNÉES DES MEMBRES		
Présidente	Prénom : Lise	Nom : M. Vachon
	Adresse postale : 36, rue Montcalm, Montmagny, G5V 1V5	
	N° de téléphone : 418 248-5900	
	Courriel : lise_m_vachon@hotmail.com	
Responsable des comités des usagers et de résidents de l'établissement	Prénom : Geneviève	Nom : Gosselin
	Adresse postale : 363, route Cameron, Sainte-Marie (Québec), G6E 3E2	
	N° de téléphone : (418) 386-3363, poste 41596	
	Courriel : genevieve_gosselin@ssss.gouv.qc.ca	
Personne-ressource	Prénom : Gabrielle	Nom : Brisebois
	Adresse postale : 21, Cajetan-Gauthier, Montmagny, G5V 0B2	
	N° de téléphone : 819 616-0467	
	Courriel : gabrielle.brisebois.cisssca@ssss.gouv.qc.ca	

6. BILAN DES ACTIVITÉS

Le comité a un plan d'action : Oui, le comité a un plan d'action.



1. Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations :

Publication du Journal Le VieLien : La revue est publiée quatre fois par année, en juin, septembre, décembre et mars, elle contient à la fois des nouvelles des CHSLD du territoire et de l'information sur les droits et les nouveaux services offerts. À chaque parution, les membres du CU sont sollicités pour développer des articles significatifs pour les lecteurs. Le VieLien est disponible en ligne gratuitement et il est possible de s'abonner pour le recevoir 4 fois par année. À ce jour, plus de 300 personnes se sont abonnées. Une mise à jour du site web du comité a permis de rendre la revue plus facile d'accès grâce au code QR sur les affiches dans les installations. Des copies papier sont distribuées dans les CHSLD auprès des résidents intéressés et des répondants, dans les RI-RTF-RPA, dans les centres de jour et dans les bureaux des municipalités des MRC de Montmagny et de L'Islet. Plusieurs organismes partenaires distribuent aussi des copies à leur clientèle, l'Office d'habitation des MRC de Montmagny et L'Islet, la COOP de services de Montmagny, la Popote roulante de L'Islet, l'AQDR Montmagny-L'Islet et le Centre d'action bénévole.



Distribution du dépliant d'information : Le CU a rendu disponible le dépliant dans toutes les installations du CISSSCA sur son territoire ainsi que dans des points stratégiques comme les municipalités, les organismes communautaires et le bureau du député. Durant l'année, plusieurs points de distribution en ont redemandé, donc ces dépliants sont utilisés à bon escient.

Publipostage Postes Canada : En mars 2024, 20 199 encarts ont été distribués par Postes Canada directement dans toutes les boîtes à lettres de notre territoire. Suite à cette diffusion d'information, plus de 100 appels ont été faits au bureau du CU pour répondre à des questions ou accompagner des usagers dans un processus de plainte ou de résolution de problème. Même si le projet en est à sa deuxième année, les appels ont tout de même augmenté. Le document envoyé demeure un document de référence pour les usagers qui continuent à l'utiliser et à appeler le CU au besoin.

Calendrier des droits : Cette année, le CUML a apporté sa collaboration à tous les comités de résidents pour offrir un calendrier des droits. Ce calendrier a été distribué auprès des résidents des CHSLD, des RI-RTF-RPA et des usagers des centres de jour en plus de toutes les municipalités de notre territoire.



Kiosques d'information : Les membres du CU ont tenu 4 kiosques durant l'année pour informer les usagers sur leurs droits. En juin pour la Journée mondiale contre la maltraitance faite aux aînés, lors du Salon de la 2^e jeunesse en septembre, pour une activité sur la proche aidance en novembre et lors de la Semaine nationale des droits des usagers en novembre. En tout, plus de 400 personnes ont été rencontrées dans ces kiosques.



Publications dans les médias locaux : Un calendrier de publications a été préparé pour permettre d'avoir du contenu informationnel à diffuser à différents moments de l'année pour donner une récurrence à la visibilité du CU dans les médias locaux. Une liste complète des médias locaux a également été mise sur pied pour s'assurer de diffuser dans tout le territoire. Voici la liste des contenus informationnels et publicitaires qui ont été diffusés dans nos médias locaux au cours de l'année :

Informationnel : AGA, journée mondiale des aînés, prix reconnaissance RPCU, semaine des droits.

Publicitaire : Invitation à l'AGA, semaine des droits.

Bonification du site web du CISS : La page Internet du comité a été bonifiée pour correspondre davantage à la réalité et aux accomplissements du comité. Désormais, les activités à venir sont publiées et il est possible de visionner la vidéo promotionnelle des 12 droits.



2. a) Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers :



Conférence sur les soins de fin de vie, café-scientifique :

Après avoir testé une conférence de la Dre en anthropologie Ariane Plaisance sur les soins de fin de vie en avril, un partenariat a été établi pour permettre d'offrir cette conférence sur tout le territoire de Montmagny L'Islet. La conférence a été offerte à St-Jean-Port-Joli devant plus de 60 personnes en octobre. D'autres dates sont à prévoir en 2024-2025.

Conférence sur les droits des usagers atteints de troubles cognitifs : lors de son AGA, le comité a invité la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches pour parler spécifiquement des enjeux qui touchent les droits des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette conférence a été présentée devant plus de 30 personnes. Le CU a aussi permis au CR de Saint-Fabien d'offrir cette conférence lors de leur AGA.

Conférence sur la maltraitance : la coordonnatrice a offert une conférence sur la maltraitance des personnes vulnérables lors de trois AGA de CR, St-Eugène, Montmagny et Cap-St-Ignace. Plus de 40 personnes y ont assisté.

Rédaction d'articles dans le VieLien : Certains articles permettent de faire la promotion de l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers. Par exemple : La Télésanté, les tables magiques dans les CHSLD, les usagers et la première ligne, les préposés accompagnateurs, les Coop de service, la nouvelle politique d'hébergement, etc.



2. b) Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus :

Participation à la démarche de sondage harmonisé du CISSCA : Le CU assure la coordination des formations offertes par le CISSS aux membres des CR. La coordonnatrice a aussi assisté aux rencontres d'analyse des données pour permettre au CU d'être informé du processus en cours dans tous les CR qui sont sur le territoire.

Rencontres statutaires avec différents gestionnaires de l'organisation : Les membres et la coordonnatrice ont des rencontres avec différents gestionnaires de l'organisation sur leur territoire pour s'assurer de la transmission d'informations et des suivis des enjeux, notamment la qualité du milieu de vie dans les CHSLD, le comité de trajectoires des services hospitaliers, le gestionnaire des stationnements, l'organisateur communautaire qui soutient la Table de concertation des aînés.

3. Défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels des usagers :

Travailler en partenariat avec le CISSS pour défendre les droits des usagers : des démarches ont été faites pour que le CU soit mieux connu par les employés du CISSS. Une étroite collaboration s'est développée avec l'équipe Milieu de vie, permettant le déploiement de projets conjoints au bénéfice des résidents et de leurs proches comme le nouveau document sur les droits déployés dans les CHSLD qui comporte des exemples pour les usagers, les proches et les employés. Également, le CU s'implique désormais dans la Table de concertation des aînés du secteur pour le sous-comité maltraitance.



Assurer une vigie médiatique : Les membres du CU ont pris l'habitude de se partager le contenu journalistique qui touche le domaine de la santé, que ce soit régional ou national. Une meilleure connaissance des enjeux actuels permet de soulever des préoccupations pertinentes et de proposer un accompagnement qui est adapté à la situation en plus de rassurer les usagers lorsque nécessaire. Certains dossiers qui ont été portés à l'attention des membres : le projet de loi 15, les négociations et les grèves dans le secteur de la santé, les soins intensifs à l'hôpital de Montmagny. Cette vigie a permis d'informer rapidement les membres, de poser des actions au besoin et d'organiser des rencontres d'information pour informer les membres lorsque c'était nécessaire.

Développer et entretenir des partenariats avec d'autres organisations de défense des droits : Le lien avec le bureau du député a été entretenu. Celui-ci permet de diriger les usagers vers le CU lorsqu'ils ont besoin d'un accompagnement dans le domaine de la santé ou vers le bureau du député quand l'accompagnement n'est pas du ressort du CU. Les usagers bénéficient du meilleur accompagnement possible selon leur situation. Nous avons aussi créé des liens avec plusieurs autres organismes, ce qui nous a permis de développer notre réseau et atteindre plus d'usagers. Plusieurs organismes diffusent désormais le VieLien et nos dépliants, nous collaborons à l'organisation du Salon de la 2^e jeunesse et plusieurs membres du CU participent à titre personnel ou comme membre aux activités offertes par ces partenaires qui offrent souvent des activités pertinentes en lien avec notre mandat.

**SALON DE LA
2^e JEUNESSE**

8^e édition

**26
septembre
2023**

9 h à 15 h 30

**Pavillon
communautaire
Montmagny**
48, av. du Bassin Nord

Coût 5\$ (payable
sur place)
incluant un dîner en
formule boîte à lunch

**Réservez
votre billet
pour participer!**
418 248-7242,
poste 112



**Bien vieillir
chez soi!**

Accueil et kiosque: 9 h
Mot de bienvenue: 9 h 30
Ateliers: 10 h et 13 h
Dîner: 12 h
Danse sociale: 14 h à 15 h 30

Lancement du répertoire des services pour aînés
Transport disponible sur tout le territoire
des MRC de Montmagny et L'Islet.

En collaboration avec:



Implication des membres dans différentes rencontres proposées par le CISSS : Durant l'année, plusieurs membres et la coordonnatrice ont participé à des rencontres organisées par le CISSS, la THR ou le CUCI (rencontres avec le DG, MDAA, SAD, SAPA, des nouvelles du CISSS, comité consultatif pour l'intégration des technologies, rencontre de présentation sur la politique d'hébergement, rencontre sur les trajectoires d'hébergement). Ce sont des moments privilégiés pour en apprendre davantage sur les projets et enjeux en cours et pour porter les préoccupations de notre territoire, notamment en ce qui a trait aux loisirs, au manque de personnel, aux problématiques en lien avec le manque de place en RI et en RPA, sur les distances à parcourir, etc.

L'implication de la présidente au CUCI, au conseil d'administration et au comité de vigilance du CISSS de Chaudière-Appalaches, contribue à une meilleure vue d'ensemble des besoins des usagers. La participation de la représentante THR aux rencontres du CUML permet d'être à l'affût des enjeux spécifiques aux CHSLD.

Un dossier qui a occupé beaucoup de temps au pour les membres du comité cette année aura sans nul doute été le suivi de l'implantation des nouveaux horodateurs à l'hôpital de Montmagny. Le comité a fait cheminer ce dossier pendant plusieurs mois après avoir été mis au fait des insatisfactions de plusieurs usagers et de situation dans lesquels des usagers aînés devenaient particulièrement vulnérables à ce changement. Un dossier a été soumis à différentes instances du CISSS et plusieurs démarches ont été faites pour permettre aux usagers d'être mieux accompagnés dans le déploiement de ces nouvelles installations. Un affichage plus facile à comprendre, des nouveaux monnayeurs et une zone de débarcadère près de la porte sont différents résultats de ces démarches auprès du CISSS.



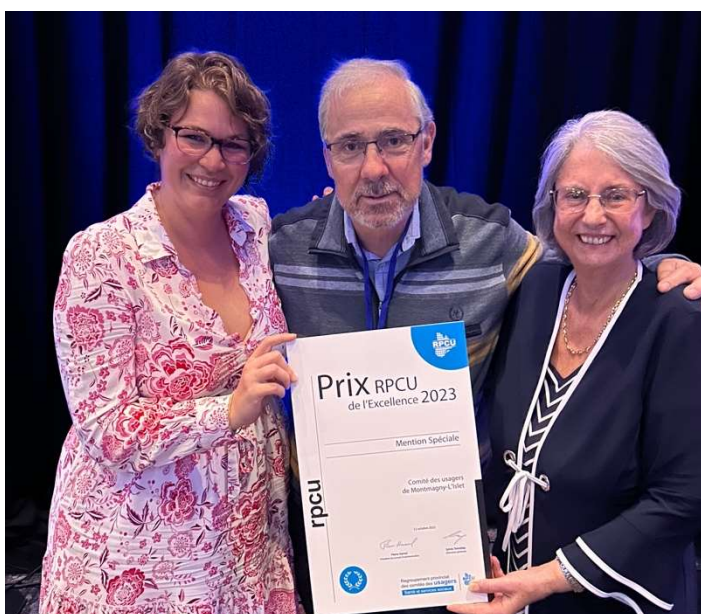
Participation aux actions de défense collective : Le comité a participé à différentes actions collectives pour souligner des journées thématiques qui concordent avec les mandats qui lui sont donnés.

- Journée mondiale contre la maltraitance faite aux aînés : nous avons proposé un kiosque à l'hôpital. Plusieurs membres ont suivi des webinaires durant la semaine de juin.
- Journée mondiale de la personne aînée : Un court communiqué de presse a été publié dans le journal L'Oie blanche qui est distribué sur tout notre territoire.
- Semaine nationale des proches aidants : un kiosque a été tenu lors d'une activité organisée sur notre territoire.

- Semaine des droits des usagers : Une nouvelle vidéo a été créée pour faire la promotion de la présence de membres de comités sur tout notre territoire. Une page publicitaire dans L'Oie blanche, une diffusion publicitaire de notre vidéo au réseau de télévision local et sur le réseau des télévisions à circuit fermé dans la région. Une entrevue à la télévision locale a été donnée. Notre vidéo a aussi été diffusée sur la page du CISSCA et sur la page du RPCU.



Activités du RPCU : La participation de trois de nos membres aux tables mission du RPCU s'est poursuivie durant l'année, permettant au CU d'aller chercher de l'information intéressante venant d'autres comités, mais également de soulever des enjeux collectivement avec des membres d'autres comités. Notre comité a aussi participé aux différentes demandes d'action de la part du RPCU. Un projet a aussi été présenté lors du congrès pour le prix Reconnaissance RPCU, celui de publipostage et il a remporté une mention spéciale lors du gala en septembre à Laval. Finalement, les membres et la coordonnatrice ont participé activement aux différentes formations et activités offertes par le RPCU dont les webinaires sur le PL 15, le lancement des états généraux sur le travail social en avril, sur le recrutement des bénévoles, la semaine des droits et les soins de fin de vie.



4. **Accompagner ou assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte :**

En assurant une présence constante au bureau et une réponse rapide aux usagers, la coordonnatrice permet un accompagnement de qualité pour les usagers qui vivent des situations problématiques dans le réseau de la santé ou qui ont des questions. Durant l'année 41 accompagnements plus complexes ont été effectués pour un total de 77 heures de travail. Parmi ces accompagnements, la coordonnatrice a pu aider à trouver une solution pour certains usagers, mais d'autres ont pris la décision de porter plainte.

Outre ces accompagnements, la coordonnatrice a répondu à plus de 150 appels de la part d'usagers qui avaient des questions qui ne nécessitaient pas de retour d'appel ou d'accompagnement. Chaque appel prenant entre 5 et 20 minutes selon la complexité de la question posée.

Il est intéressant de noter que la quantité d'appels a encore augmenté par rapport à l'année précédente. Les outils de communication développés dont les placements dans les médias locaux et le publipostage avec Postes Canada ont généré la majorité de ces appels, venant ainsi confirmer la valeur de ces placements pour diffuser l'information sur les droits et le comité pour les usagers hors établissement.

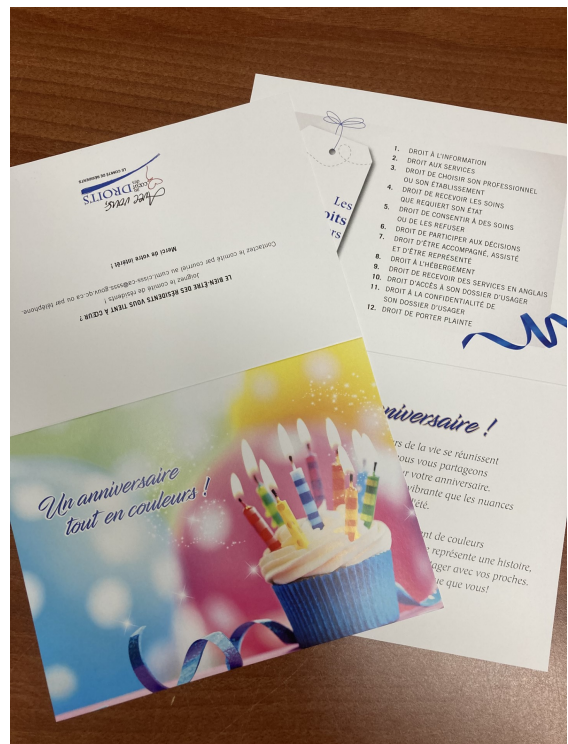
La coordonnatrice a aussi travaillé en partenariat avec les CR pour accompagner les membres dans certaines démarches au bénéfice des résidents, notamment au niveau de la facturation des services de télécommunication, du WIFI, de l'accès aux activités (lunettes virtuelles et tables magiques) et du manque de personnel.

5. **Assurer, le cas échéant, le bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions :**

Attribuer aux CR les ressources financières nécessaires à leurs fonctions : En plus du budget de base accordé à chaque CR, le CU a pris la décision de défrayer les coûts de plusieurs outils d'information pour uniformiser la documentation et offrir une documentation clé en main à tous les CR. Grâce à cette décision, des cartes de Noël et d'anniversaire ont été produites en offrant également de l'information sur les droits et les CR. Le calendrier des droits a aussi été payé entièrement par le CU.

Pour soutenir le travail des CR, les frais des personnes-ressources et certaines dépenses administratives, dont des frais de kilométrage, ont aussi été assumés par le CU tout au long de l'année.

Accompagner et soutenir les CR : La coordonnatrice offre toujours un soutien administratif et comptable aux CR qui en font la demande. Que ce soit pour la préparation des AGA ou pour le suivi de dossiers courants, le CU offre divers outils aux CR pour leur permettre de concentrer leur temps auprès des résidents. Une formation sur la maltraitance a été offerte dans certains CR lors de leurs AGA.



7. ACTIONS RÉALISÉES EN LIEN AVEC LE GUIDE DES VALEURS DES COMITÉS *

<i>Valeurs</i>	<i>Actions réalisées en lien avec les valeurs</i>
<p>BIENVEILLANCE</p> <p>Cette valeur est la disposition affective qui vise le bien et le bonheur d'autrui.</p>	<p>Dans toutes les situations où des enjeux sont rapportés, les membres ont fait preuve d'une grande bienveillance en mettant le bien-être des usagers à l'avant-plan de toutes les autres considérations. C'est ce qui a motivé les membres à travailler en partenariat avec le CISSS pour les enjeux d'horodateurs à l'hôpital de Montmagny.</p>
<p>ENGAGEMENT</p> <p>Les membres accomplissent leurs fonctions en étant proactifs et en démontrant de la persévérance et de la solidarité.</p>	<p>L'implication des membres du comité dans les différents comités partenaires du CISSS-CA et dans les différentes activités du RPCU démontre leur engagement pour réaliser les fonctions du comité. Nous avons une représentation appréciable dans les activités au niveau de Chaudière-Appalaches.</p>
<p>RESPECT</p> <p>Les membres de chacun des comités ont la conviction que toute personne mérite la même considération.</p>	<p>Les membres du comité prennent tout le temps nécessaire pour aborder les enjeux qui touchent tant les résidents que les usagers, même si les membres représentent davantage l'un ou l'autre des secteurs de services.</p>

8. TENUE DES RENCONTRES

Durant l'année, le CU s'est réuni 7 fois en plus d'avoir une assemblée générale annuelle et une rencontre du comité exécutif pour lancer la saison. Voici les dates de rencontre : 16 mai (exécutif), 24 mai, 21 juin (AGA et rencontre), 13 septembre, 18 octobre, 12 décembre, 15 février, 19 mars.

Toutes les réunions se tiennent désormais de manière hybride lorsqu'un ou des membres le souhaitent. Le but étant de favoriser la participation de tous les membres et de leur permettre de faire un choix sécuritaire au niveau des déplacements hivernaux. Lorsque nécessaire, des rencontres sont jumelées avec des webinaires ou des présentations pour éviter aux membres de se déplacer plusieurs fois.

9. COLLABORATION AVEC LES ACTEURS DU RÉGIME D'EXAMEN DES PLAINTES

La coordonnatrice a eu à contacter directement le CPQS à sept reprises lors d'accompagnements pour connaître la procédure du CISSS concernant le questionnement de l'utilisateur. Quatre autres situations ont aussi nécessité la collaboration de l'équipe du CPQS pour un signalement de maltraitance. Différents

accompagnements ont aussi nécessité le soutien de la gestionnaire responsable des comités des usagers de l'établissement.

Une rencontre a été tenue le 15 février 2023 entre le Commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, M. Sylvain Tremblay, et les membres du comité pour resituer son rôle et celui des comités ainsi que partager des données intéressantes sur les actions de son équipe dans les derniers mois.

10. RÉALISATIONS ET PROJETS PRÉVUS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

- Poursuivre la publication du VieLien
- Soumettre un rapport au CISSS en lien avec les résultats du publipostage
- Offrir la conférence sur les 12 droits à de nouveaux organismes
- Participer à l'élaboration du Salon de la 2^e jeunesse et y tenir kiosque
- Poursuivre notre participation nationale au niveau du RPCU
- Maintenir les liens et les développer avec le réseau local des organismes communautaires

11. RAPPORT FINANCIER

L'annexe 3 intitulée *Rapport financier des comités des usagers et des comités de résidents* a été complétée et accompagne le rapport d'activités 2023-2024.

↳ Rapport financier joint

12. AUTOÉVALUATION DU COMITÉ

Le comité a procédé à son autoévaluation : Oui, une autoévaluation a été faite.

Un nouveau processus d'autoévaluation a été mis en place et un comité de gouvernance a été formé pour pouvoir proposer un plan d'action pour améliorer les pratiques de gouvernance du comité.

13. NOMBRE D'HEURES DE BÉNÉVOLAT

Nombre d'heures effectuées par le comité des usagers :	650 heures
Nombre d'heures effectuées par les comités de résidents :	1806 heures
Total des heures de bénévolat effectuées au cours de l'année (incl. hrs plus bas) :	2906 heures
Implications de la présidente (CUCI, Exécutif CUCI, C.A. + Comité de vigilance CISSS-CA)	450 heures

14. AUTRES INFORMATIONS/COMMENTAIRES *

Quelques actions ont été posées durant l'année pour faciliter l'implication bénévole et valoriser le travail des membres des comités.

- Les membres et la coordonnatrice ont participé à différentes formations au cours de l'année pour s'outiller sur les changements qui peuvent toucher les usagers : formation sur la maltraitance, sur le recrutement des bénévoles, sur la caractérisation des populations en Chaudière-Appalaches et sur les droits des usagers.
- Deux membres ainsi que la coordonnatrice ont participé au congrès 2023 du RPCU, en plus d'être une activité de reconnaissance du bénévolat pour les membres, ce congrès a permis de ramener une foule de sujets potentiels pour le VieLien et pour des formations potentielles. Trois inscriptions ont déjà été prises pour le congrès 2024 vu l'importance de l'évènement pour notre comité.
- Encore cette année, une activité de reconnaissance des bénévoles a été offerte à tous les bénévoles des CR et du CU au mois de novembre grâce à différentes contributions du milieu. Cette activité est essentielle pour la rétention des bénévoles, puisqu'elle permet de favoriser la création de liens entre les bénévoles et de souligner leur implication dans les comités.

15. CONCLUSION

Pour conclure, force est de constater tout le travail accompli au cours de cette année et surtout de pouvoir nous réjouir de résultats concrets. C'est dans un esprit de développement et de nouveaux défis qu'il nous faut envisager l'année à venir puisque le système de santé se dirige vers des changements majeurs. Les Usagers comptent donc sur nous plus que jamais afin que nous demeurions leurs yeux, leurs oreilles et leur voix. Continuons d'assurer une vigie constante afin de leur permettre de faire valoir leurs Droits! **Merci** à chacun et chacune de vous pour votre précieuse implication bénévole.

En terminant, j'aimerais souligner le travail extraordinaire de notre coordonnatrice Gabrielle qui assure la bonne marche du CUML et des CR par son travail professionnel, son dynamisme et ses nombreuses idées innovantes.

Je nous souhaite donc une année 2024-2025 à la hauteur de nos attentes!

16. SIGNATURE

Signature de la présidente :



Présidente
Comité des usagers de Montmagny-L'Islet

Date : Le 16 mai 2024